



Les Randonneurs de La
Cha 93, place de l'Eglise
74230 DINGY-ST-CLAIR

Le JURA EN ETE
Du 30 juin au 02 juillet 2019



Séjour : Le JURA en été

Durée : du ...30/06/2020...au.....02/07/2019 - 3 jours et 2 nuits

Organisation et gestion : RANDONNEURS DE LA CHA

Hébergement : GITE LE GRENIER DES ROUSSES
6435 Route internationale, 39220 LES ROUSSES

Acheminement : *covoiturage*

Equipement : celui de randonnée été classique

Formalités : Carte nationale d'identité

La licence FFRP est obligatoire

Prix global : 120 E. (Frais de covoiturage en sus)

Il comprend : Les 2 nuitées, et la demi-pension pour les jours 2 et 3)

Il ne comprend pas les pique-nique du midi

Les frais de covoiturage, environ 160€/voiture

Maximum participants : 16 personnes - **Minimum** : 8 participants

Paiement : 2 Chèques de 60 E. : un chèque sera encaissé fin 01/2020 et le deuxième le 15/06/2020.

Renseignements : Odile TOUSSAINT - TEL : 07-52-03-29-11

Assurances : Votre licence FFR vous assure une couverture Assistance-rapatriement.

Assurances annulation et interruption de séjour : **NON**

Date limite inscription 18/01/2020

Niveau des randonnées		
Effort	Tech	Risque
3	2	2

Descriptif par jour des randonnées

Jour 1 : Départ 9h - Covoiturage jusqu'au ROUSSES (25)

Montée à LA DOLE - D+ 300 M.

Jour 2 : Circuit de la ROCHE BERNARD - 12 kms - D+ 260 M

Jour 3 : Montrond 8.5 kms D+ 400 M. Retour à DINGY

Les horaires des randonnées sont donnés à titre indicatif en heures de marche effectives.

Les conditions météorologiques, la forme physique des participants ou tout autre incident non prévisible à ce jour peuvent amener l'organisateur à modifier le programme ci-dessus.

Voici les modalités d'inscription :

- **PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS** : en fonction de l'ordre de réception du bulletin « inscription » auquel sera joint le chèque d'acompte.
- **Licence FFRandonnée OBLIGATOIRE minimum IRA**

RENSEIGNEMENTS : *Odile TOUSSAINT TEL : 07-52-03-29-11*

- **ANNULATION** : En cas d'annulation de votre part, le Club vous retiendra les frais engagés quelque soit le motif.

▪ **ASSURANCES ANNULATION/INTERRUPTION DE SEJOUR:** NON

- ✚ **BULLETIN D'INSCRIPTION** : Adressez votre (ou vos) bulletin d'inscription, signé(s), accompagné de votre (ou de vos) chèque de règlement à l'ordre des « randonneurs de La Cha », dans la boîte aux lettres du Club, à l'attention de : Odile TOUSSAINT

Votre inscription sera prise en compte en fonction de l'ordre d'arrivée, accompagnée de votre bulletin signé et des chèques correspondants

**VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION DEVIENDRA DEFINITIF
APRES LA DATE DE CLOTURE ET APRES CONFIRMATION DU CLUB.**